

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme



**LE PROGRÈS DES FEMMES
À TRAVERS LE MONDE**

2005



APERÇU

LES FEMMES | LE TRAVAIL | ET | LA PAUVRETÉ

Martha Chen • Joann Vanek • Francie Lund • James Heintz
avec Renana Jhabvala • Christine Bonner

UNIFEM est le fonds des Nations Unies pour la femme. Il fournit une assistance financière et technique à des programmes et des stratégies novateurs visant à favoriser l'émancipation de la femme et l'égalité des sexes. En axant ses efforts sur le progrès des droits fondamentaux de la femme, UNIFEM cherche à réduire la pauvreté chez les femmes, à mettre un terme à la violence à l'égard des femmes, à inverser la tendance actuelle à la propagation du VIH/sida parmi les femmes et les filles, et à réaliser l'égalité des sexes dans un système démocratique en temps de paix comme en temps de guerre.

Les auteurs font partie du réseau mondial de recherche sur les politiques, intitulé Women in the informal sector globalizing and organizing (WIEGO – Réseau pour l'organisation des femmes du secteur informel dans une économie mondialisée), qui est situé à la Kennedy School of Government de l'Université Harvard. Créé en 1997, WIEGO cherche à améliorer la situation des travailleurs pauvres, en particulier les femmes, dans le secteur informel de l'économie, grâce à de meilleures statistiques, des recherches, des programmes et des politiques, ainsi qu'une organisation et une représentation meilleure des travailleurs du secteur informel.

Le progrès des femmes à travers le monde 2005 : les femmes, le travail et la pauvreté

Copyright © 2005 Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
ISBN : 1-932827-26-9

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
304 East 45th Street, 15th floor
New York, NY 10017 (États-Unis)

Tél. : +1 212-906-6400
Fax : +1 212-906-6705
E-mail: unifem@undp.org
Site web : www.unifem.org

**LE PROGRÈS DES FEMMES
À TRAVERS LE MONDE**

2005

APERÇU

LES FEMMES | **LE TRAVAIL** | ET LA | **LA PAUVRETÉ**

**Martha Chen • Joann Vanek • Francie Lund • James Heintz
avec Renana Jhabvala • Christine Bonner**

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme



Aperçu : Les femmes, le travail et la pauvreté

L'année 2005 marque le cinquième anniversaire de la Déclaration du Millénaire adoptée par les Nations Unies en 2000, et le dixième anniversaire du Programme d'action de Beijing, adopté en 1995. Durant les 10 années écoulées depuis l'adoption de ce texte, le nombre de personnes vivant, dans le monde, avec moins de 1 dollar par jour a diminué; le fossé entre garçons et filles dans l'enseignement primaire a également diminué de même que, dans une moindre mesure, dans l'enseignement secondaire; et les femmes sont plus nombreuses à participer aux assemblées élues et aux institutions publiques. En outre, elles sont plus nombreuses sur le marché du travail – leur participation étant l'indicateur utilisé pour représenter approximativement la condition économique des femmes dans le monde (ONU, 2005).

Cependant, ce recul de la pauvreté en général masque des différences importantes, non seulement entre régions mais dans les régions. C'est en Asie que l'extrême pauvreté a le plus reculé, l'Amérique latine venant ensuite; elle a cependant augmenté en Afrique subsaharienne. Même si le nombre des très pauvres a diminué, notamment en Chine et en Inde, la pauvreté persiste dans différentes régions et dans plusieurs groupes sociaux, ce qui entraîne une augmentation des inégalités (ONU, 2005).

Pour les femmes, les progrès ont été réguliers mais beaucoup trop lents. Malgré les progrès de la parité dans l'enseignement primaire, les disparités demeurent importantes dans l'enseignement secondaire et supérieur – qui sont de plus en plus, l'un et l'autre, la clef de nouvelles possibilités d'emploi. Et si la proportion de femmes dans les parlements a un peu augmenté dans toutes les régions, la moyenne mondiale ne dépasse pas 16 %. Enfin, si les femmes sont entrées en grand nombre sur le marché du travail, le résultat en termes de sécurité économique n'est pas évident. Selon le *Rapport 2005 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, publié par les Nations Unies : "Les femmes ont moins accès que les hommes à l'emploi rémunéré dans la plupart des pays en développement ... elles sont moins susceptibles que les hommes de détenir un emploi régulier et rémunéré et travaillent plus souvent dans l'économie parallèle, qui ne leur assure pratiquement aucune sécurité financière" (ONU, 2005).

On voit actuellement se produire, dans le monde, une aggravation des inégalités de revenu, et pour beaucoup, une augmentation de l'insécurité économique. L'emploi informel, loin de disparaître, persiste et s'étend. Dans beaucoup de pays, la croissance économique dépend d'une production à forte intensité de capital dans quelques secteurs seulement, plutôt que d'une augmentation générale de l'emploi, ce qui refoule de plus en plus de gens

vers l'économie non structurée. Dans d'autres pays, la croissance économique a engendré de nombreux emplois, mais ceux-ci ne sont pas couverts par une protection juridique ou sociale, car la réglementation du marché du travail est abandonnée, les normes ne sont plus respectées et les employeurs réduisent les coûts (voir chapitre 4). De ce fait, une part grandissante de la population active des pays développés comme des pays en développement n'est plus couverte par une protection sociale et légale basée sur l'emploi.

De plus, la croissance économique et la libéralisation des échanges font que certains travailleurs informels sont tout simplement laissés-pour-compte. Il s'agit de travailleurs salariés qui perdent leur emploi quand une entreprise accroît son degré d'automation, diminue ses effectifs ou se délocalise. Il s'agit aussi de tous petits producteurs et commerçants qui n'ont pratiquement aucun accès aux subventions, aux réductions d'impôt ou aux mesures de protection qui les aideraient à être plus compétitifs à l'exportation ou contre les articles importés. Ces 'perdants', dans l'économie mondiale, doivent donc trouver les moyens de survivre dans l'économie locale, et nombreux sont ceux ou celles qui doivent accepter des occupations telles que le ramassage de déchets ou se faire petits marchands ambulants.

Le progrès des femmes à travers le monde en 2005 démontre que si l'on veut réduire la pauvreté et encourager l'égalité entre les sexes, il faut améliorer la sécurité économique des femmes et que la condition de cette sécurité économique est l'obtention d'un emploi convenable. Ce rapport donne des statistiques qui montrent que :

- La proportion de femmes ayant un emploi informel est généralement plus grande que la proportion d'hommes;
- Les femmes ont surtout des emplois informels, généralement les plus précaires; et
- Les revenus moyens, pour ces types d'emplois informels, sont trop faibles en l'absence d'autres sources de revenu pour sortir les ménages concernés de la pauvreté.

Le rapport conclut qu'à moins que des efforts soient faits pour créer des emplois adéquats dans le secteur non structuré, il ne sera pas possible d'éliminer la pauvreté ou de réaliser l'égalité entre les sexes.

Constatations statistiques

Les statistiques provenant de pays en développement très divers montrent qu'en dépit des différences de superficie, d'emplacement géographique et de niveau de revenu, ces pays, en général, comptent 50

à 80 % d'emplois informels en dehors de l'agriculture. Entre 60 et 70 % des travailleurs, dans le secteur non structuré de l'économie des pays en développement, sont employés à leur compte, qu'il s'agisse d'employeurs ou d'entrepreneurs individuels, ou sont des travailleurs familiaux non rémunérés dans l'entreprise familiale (OIT, 2002b). Le reste, 30 à 40 %, sont des travailleurs salariés ayant un emploi informel, parmi lesquels les employés d'entreprises informelles, des journaliers, des domestiques et des travailleurs à domicile du secteur industriel.

La rémunération moyenne est plus élevée dans le secteur structuré que dans le secteur non structuré et dans les activités non agricoles que dans les activités agricoles. Les salaires moyens varient également entre les différents segments de la population active informelle. L'emploi salarié informel est généralement supérieur à l'emploi indépendant informel. Cependant il existe une hiérarchie : les employeurs du secteur non structuré ont en moyenne des gains plus élevés que leurs employés, puis viennent les travailleurs à leur compte, puis les journaliers et domestiques. Des analyses statistiques faites sur les travailleurs à domicile du secteur industriel montrent que ce sont eux qui ont les gains moyens les plus faibles (Charmes et Lakehal, non daté; Chen et Snodgrass, 2001).

Le risque de pauvreté est plus faible dans le secteur structuré que dans le secteur non structuré, et dans l'emploi non agricole que dans l'emploi agricole. Le risque de pauvreté varie également entre les différents segments de la population active informelle. De façon générale, les travailleurs salariés informels – à l'exception des domestiques, des journaliers et des travailleurs à domicile du secteur industriel – sont moins exposés au risque de pauvreté que les travailleurs à leur compte.

L'inégalité entre les sexes dans l'emploi a des aspects multiples. D'abord, les femmes sont concentrées dans les emplois les plus précaires où les gains sont faibles. Dans les pays développés, les femmes sont également en majorité dans les emplois à temps partiel et parmi les travailleurs temporaires.

Dans les pays en développement, à l'exception de ceux où il existe un important secteur à bas salaires, travaillant pour l'exportation, les femmes, habituellement, représentent une part plus faible de l'emploi salarié informel. Cependant, l'emploi informel représente généralement une source plus importante d'emplois pour les femmes que l'emploi dans le secteur structuré, et une plus grande proportion de l'emploi féminin que de l'emploi masculin. Dans les pays en développement, plus de 60 % des travailleuses ont un emploi informel en dehors de l'agriculture – et beaucoup plus encore si on

inclut l'agriculture. L'exception est l'Afrique du Nord où 43 % des travailleuses, et un pourcentage un peu plus important de travailleurs, sont employés dans le secteur non structuré.

Au sein de l'économie non structurée, les femmes sont plus nombreuses dans les emplois où les gains sont faibles et instables et où le risque de pauvreté est grand. En dehors de l'agriculture, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être à leur compte, d'être des domestiques, des travailleurs familiaux non rémunérés dans l'entreprise familiale, ou des travailleurs à domicile. Une proportion importante de femmes dans l'agriculture sont également non rémunérées, travaillant sur l'exploitation familiale.

Deuxièmement, entre les différentes catégories d'emplois, les salaires horaires et mensuels des femmes sont généralement plus faibles que ceux des hommes. Il existe également des disparités de rémunération entre presque toutes les catégories d'emplois – y compris dans l'emploi salarié informel et parmi les entrepreneurs individuels. Quelques exceptions existent parmi les employés du secteur public dans certains pays comme le Salvador, et dans des cas comme l'Égypte, où la plupart des femmes travaillent sans rémunération dans l'entreprise familiale, et où les rares femmes qui ont un emploi salarié ont généralement un bon niveau d'instruction. Dans ces cas exceptionnels, les salaires horaires moyens des femmes peuvent être plus élevés que ceux des hommes.

Troisièmement, dans les pays où on dispose de données, les femmes ont généralement moins d'heures de travail rémunéré que les hommes. Cela est dû en partie aux longues heures qu'elles consacrent à des tâches ménagères non rémunérées. Les responsabilités du travail ménager non rémunéré renforcent également la segmentation de la main-d'œuvre – les femmes sont parfois cantonnées à un emploi à leur compte ou à un emploi à domicile, même si elles doivent travailler plus longtemps et gagner moins qu'elles ne le pourraient dans d'autres emplois.

Enfin, malgré la faiblesse des rémunérations et la nature précaire de l'essentiel du travail rémunéré des femmes, dans les pays développés comme en développement, leur participation à l'emploi peut aider à sortir une famille de la pauvreté – à condition qu'il y ait dans le ménage d'autres sources de revenu.

Résultats des recherches

Les liens entre travail et pauvreté reflètent non seulement ce que gagnent les femmes et les hommes, mais également comment ils le gagnent et pendant combien de temps. Chaque *lieu de travail* est assorti de coûts spécifiques, de risques et d'avantages pro-

pres, qui dépendent diversement de la sécurité du lieu de travail, des coûts de l'obtention de celui-ci, de l'accès aux équipements indispensables tels que l'éclairage, l'eau, les toilettes, l'espace d'entreposage, l'évacuation des ordures, etc., l'accès aux clients et aux fournisseurs, l'aptitude des travailleurs informels à s'organiser et les différents risques et dangers associés au lieu de travail considéré.

Plusieurs grandes catégories de travailleurs informels peuvent être distinguées en fonction des *relations professionnelles* : les employeurs, leurs employés, les travailleurs à leur compte qui n'emploient personne d'autre, les travailleurs familiaux non rémunérés, les journaliers et les travailleurs à domicile du secteur industriel. Ces derniers, dont la majorité sont des femmes, n'ont pas de contrat ferme, ou ont des gains moyens plus faibles ou, souvent, ne sont pas payés en fin de mois. Ces femmes, qui travaillent à domicile, ont non seulement un revenu faible et instable mais doivent encore supporter des coûts de production non salariaux, l'aménagement du lieu de travail, l'équipement ainsi que l'eau et l'électricité (OIT, 2002b, Carr et al 2000).

Le secteur industriel moderne ne s'est pas développé aussi complètement dans les pays en développement qu'il ne l'a fait autrefois dans les pays développés. Dans beaucoup de pays en développement en effet, la production industrielle a lieu dans des unités petites ou minuscules, dans des entreprises familiales, chez des entrepreneurs individuels, tandis que dans l'agriculture et la production artisanale des *systèmes de production et d'échange* traditionnels personnalisés subsistent. Mais dans l'économie mondialisée actuelle, les relations traditionnelles et semi-industrielles de production et d'échange s'insèrent progressivement dans le système mondial de production ou sont refoulées par lui. L'autorité et le pouvoir tendent à être concentrés dans les échelons supérieurs de la chaîne de valeur ajoutée, ou à se diffuser parmi des entreprises au sein de réseaux complexes, ce qui fait que les microentrepreneurs ont du mal à avoir accès aux marchés, être compétitifs, pouvoir négocier, et que les travailleurs salariés ont du mal à négocier des salaires et des conditions de travail équitables. Une concurrence féroce entre petits fournisseurs et le pouvoir important que s'arrogent les sociétés transnationales sur les marchés signifient que les acteurs les plus puissants captent la part du lion de la valeur ajoutée constituée progressivement durant les différentes étapes de la production.

Pour le reste – ceux qui ne peuvent être compétitifs – certains deviennent des fournisseurs dans ces filières ou réseaux, d'autres cherchent à survivre comme sous-traitants tandis que d'autres encore sont forcés de louer leur force de travail à des sous-traitants. Dans l'économie mondiale actuelle, il est difficile d'imaginer une distance physique et psychologique plus grande, un déséquilibre plus grand – sur le plan du pouvoir, du profit, du mode de vie – que celui qui existe entre la femme qui coud des habits ou confectionne des ballons de

football à son domicile au Pakistan pour le détaillant d'une grande marque, en Europe ou en Amérique du Nord, et le président directeur général de l'entreprise qui possède cette marque.

Les conséquences de l'emploi informel vont bien au-delà de l'aspect "revenu" de la pauvreté, et concernent aussi les violations des droits de l'homme et l'exclusion sociale. Par comparaison avec ceux qui travaillent dans l'économie structurée, ceux qui sont employés dans l'économie non structurée ont toutes chances de :

- Manquer des équipements et des services sociaux élémentaires;
- Être exposés à des risques classiques comme la maladie, la perte de leurs biens, l'invalidité et la mort;
- Avoir moins accès aux moyens de contrecarrer ces risques (assurance maladie, assurance des biens, assurance contre l'invalidité ou assurance vie);
- Avoir pour cette raison un état de santé, un degré d'instruction et une longévité plus réduites;
- Avoir moins accès aux actifs financiers, physiques et autres actifs productifs;
- Avoir moins de droits et de prestations liés à l'emploi;
- Avoir des titres de propriété moins certains sur le terrain, le logement ou d'autres actifs productifs; et
- Être plus gravement exclus des institutions publiques, marchandes et politiques qui déterminent les 'règles du jeu' dans ces différents domaines.

Pris ensemble, ces différents coûts prélèvent un énorme tribut sur le bien-être financier, physique et psychologique des travailleurs informels et de leurs familles en général.

De nouveaux instruments d'analyse et quelques exemples prometteurs

Dans le présent rapport, on trouvera un exposé de nouveaux concepts et de nouvelles méthodes, qui permettront de dégager des vues nouvelles sur les liens existant entre l'emploi informel, la pauvreté et l'inégalité entre les sexes, et qui pourront donc servir de base à de futures recherches. On trouvera ainsi :

- Une analyse des corrélations entre la division du travail entre les sexes, le travail non rémunéré et le travail informel rémunéré des femmes, dans leurs différents aspects (chapitre 2);
- Un schéma d'analyses reposant sur le nouvel indicateur proposé pour l'emploi au titre de l'Objectif 3 du Millénaire pour le développement, grâce auquel on peut analyser les disparités entre les sexes par type d'emploi et de rémunération (chapitre 3);
- Une méthode statistique pour déterminer le 'risque de pauvreté' des différents régimes d'emploi, par sexe, reliant les données sur la population active nationale et sur le revenu des ménages, afin de montrer les corrélations existant entre le sexe, l'emploi et le risque de pauvreté (chapitre 3);
- Une définition élargie et un modèle de segmentation des marchés du travail, tenant compte des

différentes structures du marché du travail dans les pays en développement et de l'évolution des relations professionnelles dans les pays développés (chapitre 3);

- Une typologie des coûts directs et indirects de l'emploi informel, qui pourra être utilisée pour dresser une comptabilité plus complète des résultats sociaux et en matière de répartition des différents types de travail informel (chapitre 4);
- Un modèle causal de l'économie non structurée, qui part de l'hypothèse que certains travailleurs choisissent l'emploi informel, d'autres y sont contraints; et d'autres encore le font par tradition (métiers héréditaires) (chapitre 4);
- Un nouvel instrument d'analyse des politiques, découlant d'une analyse budgétaire ventilée par sexe, désignée sous le nom d'*analyse budgétaire de l'économie informelle* (chapitre 6).

Pour assurer que des politiques, des institutions et des services appropriés soient bien mis en place, la main-d'œuvre informelle doit être rendue plus visible aux responsables des politiques conçues et suivies. À ce jour, assez peu nombreux sont les pays qui disposent de données statistiques détaillées sur l'économie informelle et la collecte de ces données doit avoir une plus grande priorité. Un plus grand nombre de pays doit collecter des statistiques sur l'emploi informel dans le cadre de leurs enquêtes sur la population active, et les pays qui collectent déjà ce genre de données doivent en améliorer la qualité. De plus, les données collectées doivent être analysées pour bien montrer les corrélations existant entre l'emploi informel, la pauvreté et l'égalité entre les sexes, comme le fait le présent rapport, pour la première fois, dans le cas de sept pays.

Il ne manque pas d'exemples prometteurs de ce qui pourrait et devrait être fait pour aider les travailleurs pauvres, en particulier les femmes, à réduire au minimum les coûts de leur travail et à en maximiser les avantages. Ce rapport présente une sélection de ces exemples. Ils concernent toutes les régions du monde et sont le fait aussi bien des pouvoirs publics que de la société civile et du secteur privé, d'organisations de femmes ou d'organisations syndicales, et démontrent l'intérêt de travailler ensemble.

Orientations futures

L'objectif futur de l'ensemble des politiques à mettre en oeuvre est de mettre un terme à la production d'emplois informels, précaires et mal rémunérés, et au rétrécissement des perspectives d'emplois formels. Il faut pour cela développer les possibilités d'emplois dans le secteur formel, faisant en sorte que les entreprises et les emplois informels deviennent des entreprises et des emplois formels, et il faut accroître les avantages que ceux qui travaillent dans l'économie informelle retirent de leur travail. Pour les défenseurs de la main-d'œuvre et des droits des femmes, cela signifie qu'il faut exiger la mise en place de politiques favorables et des interventions spécifiques visant à accroître les possibilités économiques, la protection sociale et la possibilité de s'ex-

primer de ceux qui représentent les travailleurs pauvres, en particulier les femmes, dans l'économie informelle.

Une politique favorable

La réduction de la pauvreté et l'égalité entre les sexes supposent une politique économique qui soit favorable aux travailleurs pauvres, et non indifférente à leur égard. La plupart des politiques économiques et sociales (sinon leur totalité) tant au niveau macro qu'au niveau micro ont un effet sur les conditions d'existence et de travail des travailleurs pauvres selon diverses filières directes :

- En tant que travailleurs
- En tant que consommateurs
- En tant qu'usagers des équipements, des moyens financiers et des biens, y compris l'espace urbain et les ressources naturelles
- En tant que bénéficiaires potentiels de services ou de transferts financés par l'impôt (Banque mondiale, 2005a).

Les politiques économiques qui méconnaissent la structure et le comportement du marché du travail dans la vie réelle ne sauraient être considérées comme neutres à l'égard du travail. De même, les politiques économiques qui ignorent le fait que le plus souvent les soins dispensés, non rémunérés, le sont par des femmes, ne sauraient être considérées comme neutres à l'égard du travail des femmes en particulier. Les responsables de la politique économique doivent tenir compte de la taille, de la composition et de la contribution tant de la main-d'œuvre formelle que de la main-d'œuvre informelle, dans différents pays, et admettre que ces politiques ont un impact différent sur les entreprises et les travailleurs formels et informels, et sur les femmes et les hommes appartenant à ces catégories. Pour déterminer dans quelle mesure la politique économique affecte les travailleurs pauvres, il importe d'analyser selon quelles modalités la classe, le sexe et d'autres facteurs interagissent sur le marché du travail. Plus précisément, il importe de déterminer les facteurs qui faussent systématiquement le jeu en faveur du capital (au détriment du travail), les entreprises modernes (au détriment des entreprises traditionnelles), les emplois formels (au détriment des emplois informels) et les hommes (plutôt que les femmes) dans chacune de ces catégories.

Un nouvel instrument, *l'analyse budgétaire de l'économie informelle*, modelée sur une analyse budgétaire ventilée par sexe, est conçue pour permettre de déterminer si et comment la répartition des ressources, par les pouvoirs publics, à différents niveaux – local, provincial, des États, national, fédéral – et entre les différents ministères – du commerce, du travail, du logement, de la santé – sert à : a) diminuer ou à augmenter les coûts des travailleurs du secteur informel, b) fournir ou refuser des prestations qui pourraient les aider à développer leur entreprise et à prendre d'autres mesures leur

permettant d'accéder à un revenu régulier et sûr. Utilisée parallèlement à l'analyse budgétaire ventilée par sexe, l'analyse budgétaire de l'économie informelle peut également mettre en évidence les corrélations entre le sexe et d'autres sources de discrimination (classe, ethnicité, emplacement géographique) dans le domaine du travail.

Interventions ciblées

En dehors de politiques bien choisies, des interventions doivent être ciblées pour réduire les coûts du travail informel. Ces interventions devraient viser à :

- Augmenter les avoirs, l'accès et la compétitivité des travailleurs pauvres, employés pour leur compte ou salariés, dans l'économie informelle

Pour que les travailleurs pauvres puissent mettre à profit les possibilités que leur offre un ensemble de politiques plus favorables aux pauvres, ils doivent avoir plus largement accès aux marchés ainsi qu'aux ressources et aux compétences leur permettant d'être plus compétitifs. Au cours des 30 dernières années, on a vu se multiplier les projets conçus pour organiser la microfinance et les services de développement de l'entreprise, au profit des microentreprises. Alors que la grande majorité des clients des institutions de microfinance sont des travailleuses pauvres, les services de développement de l'entreprise ne sont pas, habituellement, orientés vers les plus petites entreprises, en particulier celles dirigées par des femmes. À l'avenir, les services de microfinance et de développement de l'entreprise devraient viser les travailleuses pauvres de façon plus systématique, à l'aide de services d'utilisation commodes et adaptés aux circonstances.

- Améliorer les termes de l'échange pour les travailleurs pauvres, en particulier les femmes, dans l'économie informelle

Pour être compétitifs, les travailleurs pauvres doivent non seulement disposer des ressources et des compétences indispensables, mais aussi pouvoir négocier des termes de l'échange qui leur soient favorables. Cela suppose une modification des politiques suivies, des prix fixés par les autorités ou des dispositions institutionnelles ainsi que de l'équilibre des forces sur les marchés et dans les filières productives. Pour cela il faut que les travailleurs pauvres, en particulier les femmes, aient un pouvoir de négociation et puissent participer aux négociations qui déterminent les termes de l'échange dans le secteur où ils travaillent. L'action commune, menée par les organisations de travailleurs pauvres et leurs sympathisants pour élargir l'accès aux responsables des choix des politiques et des institutions qui fixent les normes à appliquer, est souvent un moyen efficace à cet effet.

- Veiller à ce qu'il existe une législation appropriée de défense des travailleurs pauvres, employés à leur compte ou salariés, dans l'économie informelle

Les travailleurs informels, en particulier les pauvres, doivent être reconnus comme des travailleurs légitimes et exercer les droits qui vont avec cette reconnaissance, notamment le droit au travail (par exemple le droit de vendre leurs marchandises dans les lieux publics), le droit au travail et le droit à la propriété. Il existe divers moyens d'assurer ces droits des travailleuses informelles : respect des normes et conventions internationales concernant le travail, législation nationale du travail, code de conduite des entreprises, accords issus de négociations collectives et mécanismes de règlement des différends du travail.

- Atténuer les risques d'incertitude avec lesquels les travailleurs pauvres, en particulier les femmes, sont aux prises dans l'emploi informel

Tous les travailleurs, mais les travailleurs informels en particulier, doivent être protégés contre les risques et incertitudes associés à leur travail, ainsi que contre les risques courants – maladie, perte des biens, maternité et soins aux enfants, incapacité ou décès. Fournir les protections nécessaires suppose les interventions les plus diverses, parmi lesquelles des protections spécifiques (paiements de secours, transferts monétaires, travaux publics), divers types d'assurance (assurance maladie, assurance des biens, assurance contre l'invalidité, assurance vie), et les caisses de retraite ou d'épargne à long terme. Les pouvoirs publics, le secteur privé, les syndicats, les organisations non gouvernementales et les associations peuvent tous jouer un rôle actif dans cette protection sociale des travailleurs informels.

Appui à l'organisation des travailleuses informelles

Pour que tous les acteurs soient comptables de ces actions à entreprendre en priorité, les travailleurs pauvres doivent pouvoir s'organiser et s'exprimer, par la voix de leurs représentants, dans le choix des politiques et des institutions publiques. Les travailleurs informels, en particulier les femmes, ne doivent pas s'en remettre à d'autres acteurs pour représenter leurs intérêts dans le choix des politiques et des mesures à prendre, en particulier des processus de planification des programmes tels que les rapports nationaux sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Il faut donc aider et renforcer les organisations des travailleurs informels, notamment les associations de femmes et leur direction, pour être sûr de participer aux décisions. Ces organisations doivent également établir des liens féconds, en vue d'un soutien mutuel, avec des organisations défendant les femmes et autres organisations de justice sociale, notamment les syndicats, les pouvoirs publics, les partenaires du système des Nations Unies tels qu'UNIFEM, le PNUD et l'OIT.

La plupart de ces priorités sont déjà inscrites depuis quelque temps à l'agenda du développement international, et le présent rapport met en

avant deux problèmes stratégiques qui ne retiennent pas assez l'attention.

D'abord, si l'on veut réduire la pauvreté et l'inégalité, on ne peut pas s'en remettre seulement à des politiques économiques visant à créer des emplois et à des politiques sociales visant à indemniser ceux qui n'ont pas d'emploi ou qui sont mal employés. La croissance économique est souvent incapable d'entraîner la création d'assez d'emplois ou de créer des emplois assez rémunérateurs pour sortir les intéressés de la pauvreté, tandis que l'indemnisation par les mesures de politique sociale est généralement insuffisante ou complètement oubliée.

Deuxièmement, la réduction de la pauvreté suppose une réorientation majeure des priorités économiques, qui doivent viser l'emploi et pas seulement la croissance et la lutte contre l'inflation. Pour être efficaces, les stratégies de réduction de la pauvreté et de promotion de l'égalité doivent être orientées vers l'emploi et centrées sur le travailleur. Ces dernières années, de nombreux observateurs ont préconisé une méthode de réduction de la pauvreté centrée sur l'individu et sexospécifique. La marche à suivre, ici, est de réfléchir aux besoins et aux contraintes des travailleurs pauvres, en particulier les femmes, en tant que *travailleurs*, et non pas seulement comme citoyens, membres d'un groupe vulnérable ou d'un ménage pauvre. En remettant le travailleur au centre du débat, on assurera une plus grande cohérence et une plus grande pertinence des stratégies de réduction de la pauvreté, car la plupart des pauvres travaillent effectivement, car leurs gains représentent pour eux la principale source de revenu et parce que les conditions de travail affectent tous les aspects de la pauvreté (le revenu, le développement humain, les droits de l'homme et la participation à la vie sociale).

L'avenir

La lutte contre la pauvreté et la réalisation de l'égalité entre les sexes supposent une réorientation majeure de la planification économique et du développement. Les gouvernements et leurs partenaires dans le développement international doivent reconnaître que, dans cette longue marche, il n'y a pas de raccourci : la croissance économique, même si elle est complétée par des politiques sociales, ne parvient que trop rarement à stimuler la création d'emplois sûrs et protégés, indispensables pour permettre aux travailleurs pauvres de gagner un revenu suffisant pour sortir de la pauvreté. L'entrée des femmes dans la population active rémunérée, dans les conditions qui ont été recensées dans ce rapport, n'a pas entraîné la sécurité économique nécessaire pour réaliser l'égalité entre les sexes.

Toutes les politiques économiques doivent d'urgence chercher, en priorité, à créer de nouveaux emplois, de meilleure qualité, en particulier pour les travailleurs pauvres. La leçon des 20 dernières années, en particulier dans les pays en développement, montre que les politiques qui visent, étroitement, à maîtriser l'inflation et à assurer la stabilité

des prix, telles que celles qui sont fréquemment préconisées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, créent souvent des conditions économiques hostiles à la création d'emplois de meilleure qualité. Pour venir à bout de la pauvreté, il faut changer radicalement les politiques économiques que préconisent ces institutions et qu'adoptent de nombreux gouvernements.

À court terme, cependant, certaines mesures peuvent être prises sans aller jusqu'à repenser complètement le concept et la planification du développement. Il est nécessaire de constituer une masse critique d'institutions et d'individus, à tous les niveaux, qui soient susceptibles de travailler ensemble à la réalisation de priorités essentielles, qui sont les suivantes :

Priorité essentielle N° 1 – Promouvoir un emploi convenable pour les hommes et les femmes, condition de la réduction de la pauvreté et de l'inégalité entre les sexes. Un effort concerté est nécessaire pour faire en sorte que la création d'emplois convenables soit un objectif plutôt qu'une retombée des politiques économiques, en particulier des stratégies nationales de réalisation des OMD et des stratégies de réduction de la pauvreté.

Priorité essentielle N° 2 – Rendre plus visible le travail informel des femmes dans les statistiques nationales de l'activité et dans les études nationales portant sur la situation des femmes et sur la pauvreté, en utilisant les indicateurs de l'emploi classés par type et par niveau de rémunération, recommandés à propos de l'Objectif 3 du Millénaire pour le développement.

Priorité essentielle N° 3 – Promouvoir un ensemble de politiques plus favorables aux travailleurs pauvres, en particulier les femmes, dans l'économie informelle, par une meilleure analyse, une meilleure prise de conscience générale et un dialogue plus ouvert sur le choix des politiques.

Priorité essentielle N° 4 – Soutenir et renforcer les organisations de femmes qui travaillent dans le secteur informel et les aider à s'exprimer, par leurs représentants, dans les processus et institutions qui définissent les politiques suivies.

Le présent rapport montre que les travailleurs de l'économie informelle, en particulier les femmes, ont des rémunérations en moyenne plus faibles et sont exposés à des risques de pauvreté plus grands que les travailleurs du secteur formel. Les maigres avantages retirés de l'emploi et le coût élevé de l'emploi informel signifient que la plupart des travailleurs informels ne sont pas en mesure de sortir de la pauvreté par leur seul travail. À court terme, ils sont souvent contraints de travailler plus qu'il ne faudrait pour couvrir ces coûts, sans toutefois parvenir à joindre les deux bouts. À long terme, le poids cumulé de cette surcharge de travail, de cette rémunération insuffisante et de cette sous-protection des travailleurs informels, de leurs familles et de leur groupe social, compromet le capital humain et épuise le capital physique d'une société.

Pour conclure, les travailleurs pauvres dans l'économie informelle sont cantonnés dans des for-

Fig. 3.1

Segmentation de l'emploi informel par revenu moyen et par sexe

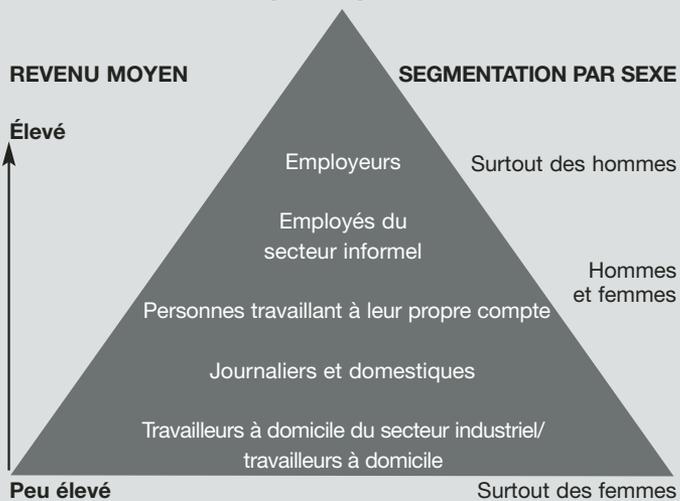


Fig. 3.2

Risque de pauvreté des ménages, par source de revenu

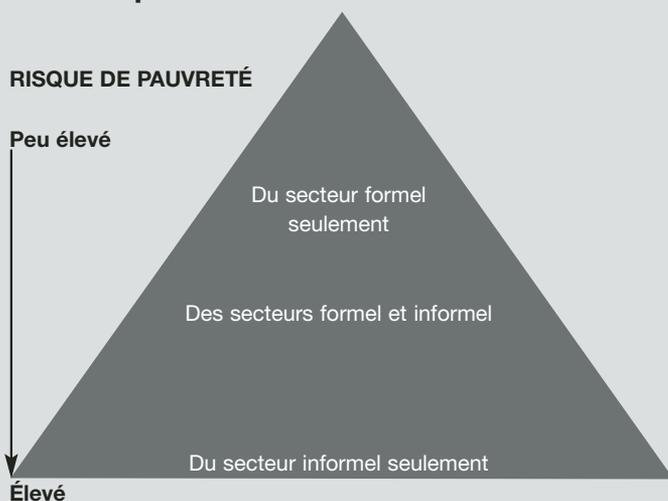


Fig. 3.3

Risque de pauvreté des ménages selon la principale source de revenu



mes d'emploi mal rémunéré et précaire qui les empêchent d'avoir un revenu suffisant pour sortir de la pauvreté. Tant que la majorité des travailleuses seront employées dans le secteur informel, l'égalité des sexes restera un objectif insaisissable. Les progrès accomplis vers ces deux objectifs exigent donc que tous ceux qui sont désireux de réaliser les OMD, en particulier les organismes des Nations Unies, les gouvernements et les institutions commerciales et financières internationales, fassent de la création d'emplois convenables une priorité – et que les entreprises exercent mieux leur responsabilité sociale. Les femmes et les hommes employés dans le secteur informel, organisés en syndicats, coopératives ou associations de base sont prêts à participer avec eux à cette entreprise vitale.

Classement par revenu et risque de pauvreté dans les différents segments de la population active

Les figures 3.1 à 3.3 résument les principales données statistiques présentées dans *Le progrès des femmes à travers le monde 2005* en ce qui concerne une hiérarchie des revenus dans les différents types d'emploi informel, ainsi qu'une hiérarchie de risque de pauvreté entre l'emploi formel et l'emploi informel et au sein des différents types d'emploi informel. Elles peuvent servir pour souligner l'importance critique des recoupements de la sexospécificité, l'emploi et la pauvreté. Elles peuvent aussi servir de point de départ d'une recherche plus poussée sur leurs interactions.

La figure 3.1 illustre la segmentation selon le sexe de l'économie informelle et le classement des revenus selon les différents segments et selon le sexe. Alors que les revenus moyens sont plus élevés dans l'emploi formel que dans l'emploi informel, il existe aussi une hiérarchie de revenus au sein de l'emploi informel. Les employeurs sont ceux qui ont les revenus moyens les plus élevés, suivis des employés du secteur informel, puis de ceux qui travaillent à leur compte, puis des journaliers et des domestiques, et enfin des travailleurs à domicile du secteur industriel. Dans ce classement, la proportion de femmes dans les segments de la main-d'œuvre informelle au revenu peu élevé est anormalement importante.

Le classement du risque de pauvreté parmi les ménages dépend de la source d'emploi, selon que les ménages ont une source de revenu provenant d'un emploi formel ou informel (figure 3.2), et également du type d'emploi qui est la source *primaire* du revenu (figure 3.3). La figure 3.2 montre que les ménages qui dépendent d'une source de revenu provenant d'un emploi informel courent un plus grand risque de pauvreté que ceux qui peuvent compter sur un emploi du secteur formel. La figure 3.3 montre que les ménages qui dépendent des formes les plus précaires d'emploi informel courent un risque de pauvreté bien plus considérable que ceux qui peuvent compter sur un emploi stable et de meilleure qualité.

Équipe consultative

Debbie Budlender
Community Agency for Social Enquiry
Afrique du Sud

Diane Elson
University of Essex
R.-U.

Guadalupe Espinosa
Institute of Social Development
Mexique

Noeleen Heyzer
Directrice exécutive
UNIFEM
New York, New York

Selim Jahan
Bureau of Development Policy - PNUD
New York, New York

Francesca Perucci
Division de statistique du Secrétariat de l'ONU
New York, New York

Anne Trebilcock
OIT, Genève

Équipe chargée de l'analyse des données

Canada :
Leah Vosko et Sylvia Fuller
York University
Toronto

Costa Rica :
Jesper Venema
OIT
Panama City

Égypte :
Mona Amer et Alia El Mahdi
Université du Caire
Le Caire

El Salvador :
Edgar Lara L
Fondo nacional para el desarrollo
San Salvador

Ghana :
James Heintz, Économie politique
University of Massachusetts
Amherst (États-Unis)

Inde :
Jeemol Unni
Institute of Development Research
Gujarat

Afrique du Sud :
Daniela Casale, Frances Lund, Colette Muller,
Dorrit Posel
University of KwaZulu-Natal
Durban

Cally Ardington
University of Cape Town
Le Cap

Rédactrices: Karen Judd, UNIFEM, Gloria Jacobs

Editrices: Tina Johnson, Anna Grossman

Production: Barbara Adams, Nanette Braun, Jennifer Cooper, Heather Tilbury, UNIFEM

Conception: VanGennep Design

Couverture: Cynthia Rhett

Photo en couverture: Gerd Ludwig/Panos

Impression: Prographics, Inc.

Le progrès des femmes à travers le monde en 2005 marque le cinquième anniversaire de la Déclaration du Millénaire et le dixième anniversaire du Programme d'action de Beijing. L'ouvrage fait valoir que tant que les pouvoirs publics et les décideurs ne se pencheront pas sur l'emploi et ses liens avec la pauvreté, la campagne d'élimination de la pauvreté est voué à l'échec; parallèlement, devant l'insécurité économique grandissante des femmes, tout espoir de réaliser l'égalité des sexes s'effondrera. *Les femmes, le travail et la pauvreté* plaide pour que l'on s'attache davantage à l'emploi informel des femmes en tant que moyen de réduire la pauvreté et renforcer la sécurité économique des femmes. L'ouvrage présente les dernières données disponibles sur la taille et la composition de l'économie informelle et compare des données nationales sur les revenus moyens et le risque de pauvreté des différents segments de la population active dans six pays en développement et un pays développé, afin d'établir les liens entre emploi, sexe et pauvreté. Il examine les coûts et les avantages du travail informel et leurs conséquences pour la sécurité économique des femmes. Enfin, il offre un cadre d'ensemble avec des exemples de bonnes pratiques visant à favoriser un travail adéquat pour les travailleuses du secteur informel. Il montre aussi pourquoi des organisations de travailleurs bien structurées sont essentielles pour obtenir une réforme effective des politiques.

Le présent rapport cherche à servir d'appel à l'action et aider les défenseurs de la cause des femmes, les décideurs, les pouvoirs publics et la communauté internationale à venir à bout, une fois pour toutes, de la pauvreté.

« *Les femmes, le travail et la pauvreté* est une analyse originale qui fait progresser notre réflexion sur les corrélations entre emploi, sexe et pauvreté dans les pays à revenu faible. Pour commencer, la répartition habituelle de la population active dans les données officielles, qui sont fondées sur les relations dans l'emploi formel, est totalement inadéquate lorsqu'une grande proportion des travailleurs des pays à revenu faible est employée dans le secteur informel. Ces distorsions, qui sont à la base de perceptions et de politiques erronées, sont les plus flagrantes s'agissant des femmes, dont le travail n'est souvent pas comptabilisé, particulièrement précaire et mal rémunéré. La présente étude offre de nouvelles perspectives et de nouveaux outils qui contribueront à améliorer la collecte des données et les politiques suivies et par conséquent, à concevoir des stratégies de réduction de la pauvreté plus équitables et plus efficaces dans les années à venir. »

— Professeur Jeffrey Sachs, Conseiller spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement et Directeur du Projet Objectifs du Millénaire

« Depuis 1972, année du lancement de la SEWA, nous nous sommes efforcées d'intégrer nos adhérentes, des femmes pauvres du secteur informel, dans le mouvement des travailleurs, le mouvement des femmes et la planification économique. Nous avons lutté, souvent avec l'appui d'UNIFEM, pour qu'elles ne soient plus absentes des statistiques nationales et soient représentées dans les organes de décisions locaux, nationaux et internationaux. *Le progrès des femmes à travers le monde 2005 : les femmes, le travail et la pauvreté* est une nouvelle étape importante dans cette lutte. »

— Ela Bhatt, Fondatrice de SEWA (*Self-Employed Women's Association – Association des femmes travaillant pour leur compte*), Inde



Organisation
Internationale
du Travail